

**MISSION PERMANENTE  
DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
AUPRES DES NATIONS UNIES**



800 SECOND AVENUE, 5TH FLOOR  
NEW YORK, NY 10017  
TEL : (646) 649-5061  
FAX : (646) 781-9974

**BRIEFING DU CONSEIL DE SÉCURITÉ  
SUR LA SITUATION EN COLOMBIE**



**DÉCLARATION DE  
SON EXCELLENCE DESIRE WULFRAN G. IPO  
AMBASSADEUR, REPRÉSENTANT PERMANENT ADJOINT  
DE LA CÔTE D'IVOIRE AUPRÈS DES NATIONS UNIES**

*New York, le 23 janvier 2019*

*A vérifier au prononcé*

## **Monsieur le Président,**

Ma délégation salue la tenue de cette séance d'information, relative à l'examen du processus de paix en Colombie.

Elle voudrait saluer à son tour la présence à cette séance, de S.E.M. Carlos Holmes Trujillo, Ministre des Affaires Etrangères de la République de Colombie. Sa présence illustre bien l'engagement du Gouvernement colombien à œuvrer au succès du processus de paix en cours.

Ma délégation félicite également Monsieur Carlos Ruiz, Représentant Spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, pour son exposé instructif, et lui adresse ses vœux de plein succès dans ses nouvelles fonctions.

## **Monsieur le Président,**

Ma délégation note, à la lumière du dernier rapport du Secrétaire général, que des avancées significatives ont été réalisées dans la mise en œuvre de l'Accord de paix entre le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC).

Ce rapport appelle des observations sur les résultats tangibles du processus de paix, les défis à relever et le rôle déterminant de la Mission de vérification onusienne.

**S'agissant des résultats tangibles du processus de paix,** ma délégation se félicite de la conjugaison de la volonté politique affichée par les Autorités colombiennes avec l'engagement des autres parties prenantes au processus, qui a permis les avancées unanimement reconnues par la Communauté internationale.

Cette conjonction d'actions de tous les acteurs du processus de paix a rendu possible le passage d'une logique de conflit à une logique de paix. Ainsi, après plusieurs décennies de conflit, la Colombie a organisé ses premières élections pacifiques et inclusives, qui ont vu la participation des FARC, désormais muées en parti politique.

Dans cette même dynamique, le cadre juridique devant favoriser l'application de l'Accord de paix et les institutions de justice transitionnelle ont été mis en place.

Ma délégation salue la détermination des nouvelles Autorités à poursuivre le processus de paix par des actions concrètes, notamment la mise en œuvre de l'agenda de paix dans la légalité visant à éradiquer la violence dans les zones touchées par le conflit, à promouvoir le développement rural et à lancer une nouvelle politique anti-drogue.

Elle se félicite en outre, de l'élaboration et de la présentation des projets de textes de lois relatifs à la paix, de la tenue régulière des audiences de la Juridiction Spéciale pour la paix, du démarrage des travaux de la Commission Vérité et de la reprise des travaux du Conseil de Réintégration devant favoriser les activités génératrices de revenus.

De même, elle se réjouit des avancées enregistrées en matière de réinsertion politique. En effet, les FARC occupent effectivement les cinq (05) sièges qui leur ont été accordés au sein du Congrès colombien et des dispositions sont en cours pour leur permettre de prendre part aux élections régionales et locales de 2019.

La Côte d'Ivoire salue tous ces progrès encourageants et exhorte les Autorités colombiennes à poursuivre leurs efforts afin de relever tous les défis liés à la consolidation de la paix. A cet égard, elle appelle à une synergie d'actions entre le Gouvernement, les institutions de l'Etat, les partis politiques, la société civile et le secteur privé, avec l'appui de la Communauté internationale.

La Côte d'Ivoire est d'avis que l'aspiration générale à la paix mérite d'être renforcée et mise à l'abri de tout acte de nature à affecter les précieux acquis du processus de paix.

C'est pourquoi, elle condamne avec vigueur, l'odieux attentat perpétré contre l'Ecole de Police, le 17 janvier 2019 à Bogota, ayant causé une vingtaine de morts et de nombreux blessés. Elle présente ses condoléances aux familles éplorées et ses vœux de prompt rétablissement aux blessés.

Mon pays appelle l'Armée de Libération Nationale (ELN) à renoncer à toute action armée et à s'inscrire résolument dans le processus de paix et de réconciliation.

### **Monsieur le Président,**

Concernant les défis à relever, la Côte d'Ivoire estime que la mise en œuvre de l'Accord de paix requiert une approche systémique et des efforts soutenus de toutes les parties prenantes et de la Communauté internationale en faveur de la sécurité, de la réintégration économique et de la justice.

S'agissant des questions sécuritaires, ma délégation déplore la persistance des attaques contre les dirigeants sociaux et des défenseurs des Droits de l'Homme.

De même, elle reste préoccupée par le développement des activités des groupes illégaux et des organisations criminelles, le développement de l'économie illégale et la reprise des armes par certains membres des FARC, frustrés par la lenteur du processus de paix.

Dans ce contexte, le défi de la réintégration économique, qui est au cœur du processus de paix, mérite une attention particulière. A cet égard, ma délégation se félicite de la hausse du nombre des projets générateurs de revenus approuvés, passé à ce jour à 20. Elle estime cependant que les difficultés d'accès des ex-combattants à ces opportunités de réinsertion économique demeurent un frein au processus de paix.

Ma délégation exhorte donc le Gouvernement, avec l'appui de la Communauté internationale, à accroître les mesures visant le renforcement des capacités techniques des coopératives, l'accès aux terres et aux marchés, la lutte contre la corruption et la prise en compte de la dimension genre en vue de favoriser l'autonomisation des femmes.

Ma délégation encourage par ailleurs les Autorités colombiennes à redoubler d'efforts pour assurer la continuité des services de base, notamment les services de santé, de l'éducation, de l'eau et de l'électricité dans les zones rurales les plus reculées.

Dans le domaine de la justice, ma délégation encourage le Gouvernement à poursuivre ses actions en vue de faciliter le bon fonctionnement de la Juridiction Spéciale pour la paix et à apporter des réponses adéquates aux questions liées aux garanties juridiques encore en suspens.

Pour relever l'ensemble de ces défis, la Côte d'Ivoire exhorte les autorités politiques, les institutions colombiennes et toutes les autres parties prenantes à persévérer dans leurs efforts, en vue de donner des gages de confiance, de promouvoir la réconciliation de tous les Colombiens pour assurer le succès du processus de paix.

**Monsieur le Président,**

**S'agissant de la Mission de Vérification,** mon pays tient à saluer le rôle déterminant joué en Colombie par la Mission onusienne, en liaison avec l'Equipe de pays et les différents partenaires.

Ma délégation se félicite particulièrement de son engagement en faveur de la consolidation de la paix, des questions liées à la problématique du genre, de la protection de l'enfant et de l'intégration ethnique et culturelle.

En conclusion, la Côte d'Ivoire assure les Autorités colombiennes de son plein appui dans leur détermination à œuvrer au succès du processus de paix et de réconciliation. En outre, elle rappelle la nécessité pour notre Conseil de continuer à accompagner les efforts de paix et de réconciliation du Gouvernement.

**Je vous remercie.**